

Formulaire d'inscription 2026

PRIX MISE EN VALEUR

PRÉSENTATION ET DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

La candidature déposée concerne une action réalisée entre les années 2023 et 2026 au Québec. Elle prend la forme d'un projet, d'une activité ou d'une démarche de mise en valeur d'un site, d'un bâtiment, d'un objet ou d'un élément immatériel du patrimoine religieux et il peut s'agir d'une action de sensibilisation, de diffusion, d'animation, d'interprétation ou de communication. La candidature doit être soumise par le maître d'œuvre de l'action, lequel peut être une municipalité, un organisme, une fabrique, un diocèse, un consistoire, une communauté religieuse ou l'équivalent dans les autres traditions religieuses. Elle doit comprendre 5 photographies en haute résolution illustrant bien le projet et pouvant être utilisées par le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) dans le cadre de la promotion des Prix d'excellence.

Les candidatures seront reçues par voie électronique seulement (atremblay@patrimoine-religieux.qc.ca) jusqu'au **31 mai 2026**.

SÉLECTION DES LAURÉATS

Un jury indépendant procédera à la sélection des lauréats en fonction de trois principaux critères d'évaluation :

1) l'envergure de l'action ; 2) l'originalité de l'action ; 3) l'impact de l'action.

L'ampleur de l'investissement financier du projet n'est pas un critère d'évaluation.

VISIBILITÉ

Les projets lauréats seront mis en valeur dans le cadre d'une campagne de communication qui comprendra l'envoi d'un communiqué aux médias, une visibilité dans le bulletin d'information du CPRQ ainsi que sur le site Internet et les médias sociaux du CPRQ (*YouTube* et *Facebook*).

IDENTIFICATION DU PROJET ET DE L'ORGANISME CANDIDAT

Nom du projet ou de l'action

Adresse du site ou du lieu (le cas échéant)

Dates de début et de fin

Professionnels impliqués

Organisme responsable

Adresse

Personne responsable

Téléphone

Courriel



Formulaire d'inscription **2026** **PRIX MISE EN VALEUR**

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET OU DE LA DÉMARCHÉ (maximum 250 mots)

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Envergure de l'action

- Expliquez comment le nombre de personnes impliquées est significatif dans votre milieu.

- Expliquez comment l'action concerne un bien patrimonial d'une grande valeur.

Formulaire d'inscription **2026** **PRIX MISE EN VALEUR**

2. Originalité de l'action

- Expliquez en quoi l'action présente un caractère distinctif et novateur.
- Démontrez comment l'action est adaptée à un large public par le recours à des façons de faire originales et actuelles.

3. Impact de l'action

- Expliquez comment l'action a connu un rayonnement au-delà du secteur du patrimoine.

Formulaire d'inscription 2026

PRIX MISE EN VALEUR

- Démontrez comment la démarche a contribué à la sensibilisation au patrimoine religieux.
- Décrivez les résultats obtenus et démontrez en quoi ils sont concluants et durables.